



Le Mans, Le 19 juin 2026

Monsieur le Maire-Président
Stéphane Le Foll
Hotel de Ville
1 Place St Pierre
72000 Le Mans

Objet : Mesures de prévention dans les écoles en prévision de l'épisode de forte chaleur annoncé

Monsieur le Maire-Président,

Notre organisation syndicale a été interpellée par plusieurs animateurs, animatrices ainsi que par des agents du service Entretien et Hygiène des Locaux (EHL) concernant les conditions de travail et d'accueil dans les écoles de la collectivité au regard de l'épisode de forte chaleur annoncé pour la semaine prochaine.

Les agents nous font part de leurs inquiétudes quant à leur capacité à exercer leurs missions dans des locaux dont les températures sont susceptibles d'atteindre des niveaux particulièrement élevés, mais également quant aux conséquences de ces conditions sur la santé et la sécurité des enfants accueillis.

Dans ce contexte, de nombreux agents demandent la mise en œuvre d'adaptations horaires permettant de limiter leur exposition aux périodes les plus chaudes de la journée.

Ils s'interrogent également sur l'opportunité de maintenir l'accueil des enfants dans les écoles durant les après-midis de la semaine prochaine, certaines situations pouvant conduire à accueillir simultanément agents et enfants dans des locaux insuffisamment adaptés à de telles températures.

Au regard des températures annoncées et des remontées des agents de terrain, la CGT estime que la fermeture des écoles les après-midis de la semaine prochaine doit être sérieusement étudiée dès à présent dans les établissements où les conditions d'accueil ne permettent plus de garantir la santé et la sécurité des agents et des enfants.

Nous souhaiterions donc connaître les mesures que la collectivité entend mettre en œuvre afin de garantir la santé et la sécurité des agents et des usagers dans les écoles de la collectivité. Nous vous remercions également de nous préciser si une évaluation des températures dans les locaux scolaires a été réalisée ou est prévue, et quelles dispositions particulières pourraient être prises dans les établissements les plus exposés.

Veuillez croire, Monsieur le Maire-Président, en notre attachement à la défense de la santé et de la sécurité des agent-es et recevoir nos salutations distinguées.

Flavien Thomas
Secrétaire Général
Pour la CGT des Territoriaux du Mans

Syndicat Cgt des Territoriaux du Mans Ville - Le Mans Métropole - CCAS

2 rue Ambroise Paré - 72100 LE MANS

Tél : 02.43.77.01.49 – Email : cgt.territoriaux.lemans@gmail.com

– www.cgt-lemans.fr - www.facebook.com/cgt.territoriaux.72